

# Bien gérer ses déclarations sociales

-Référence: **PAP-10**

-Durée: **2 Jours (14 Heures)**

## Les objectifs de la formation

- Déterminer les charges sociales sur les salaires
- Respecter les clauses des différentes déclarations
- Se prémunir de tout risque de contentieux
- Gérer un contrôle social

## A qui s'adresse cette formation ?

### POUR QUI :

- Ce stage s'adresse aux membres des services paie, comptables uniques de PME, chefs d'entreprise souhaitant produire ou assurer la supervision des différentes déclarations sociales.

## Programme

- **Déterminer les charges sociales sur les salaires**
  - Les types de cotisations.
  - La cotisation de sécurité sociale, la contribution solidarité autonomie, la cotisation FNAL.
  - Le versement transport.
  - L'AGS et l'assurance chômage.
  - La retraite des cadres et des non-cadres, l'APEC.
  - Le forfait social.
  - La taxe d'apprentissage et la contribution au développement de l'apprentissage.
  - La participation à la formation, la construction.
  - Travaux pratiques Déterminer le salaire brut, les organismes sociaux et les dates de déclarations.
- **Le régime social et fiscal de certains éléments du salaire**
  - Les indemnités de rupture.
  - Les avantages en nature.
  - Le remboursement de frais.

- Travaux pratiques Déterminer les bases de cotisations.
- **Déterminer les bases de cotisation**
  - Les assiettes de cotisations et GMP.
  - La détermination des plafonds.
  - Travaux pratiques Déterminer l'assiette de cotisation.
- **Les allègements de charges**
  - La loi TEPA et les bénéficiaires de l'ACCRE.
  - Les publics particuliers : apprentis, salariés en zone ZRR.
  - La réduction Fillon.
  - Travaux pratiques Déterminer le montant de la réduction Fillon.
- **Déclarations sociales**
  - Les exigences légales : date d'exigibilité.
  - Les établissement des déclarations sociales : DUCS et DUCS EDI.
- **Déclarations annuelles**
  - La DADS-U.
  - Les modes de déclaration (TDS, DADS-U).
  - Les délais de dépôt.
  - Les rémunérations limitées au plafond.
  - Les abattements pour frais professionnels.
  - L'étude des bases spéciales (contrats aidés).
  - La retenue de l'impôt à la source.
  - La CSG et RDS.
  - Les autres déclarations : les handicapés, la taxe d'apprentissage et sur les salaires.
  - Travaux pratiques Elaboration d'une DADS.
- **Procédure de contrôle URSSAF**
  - Anticiper : le rescrit social.
  - Le déroulement du contrôle.
  - Les documents à présenter.
  - Les recours.
  - Travaux pratiques Simulation d'un contrôle social.



(+212) 5 22 27 99 01



(+212) 6 60 10 42 56



Contact@skills-group.com

Nous sommes à votre disposition :  
De Lun - Ven 09h00-18h00 et Sam 09H00 – 13H00

Angle bd Abdelmoumen et rue Soumaya, Résidence Shehrazade 3, 7ème étage N° 30  
Casablanca 20340, Maroc